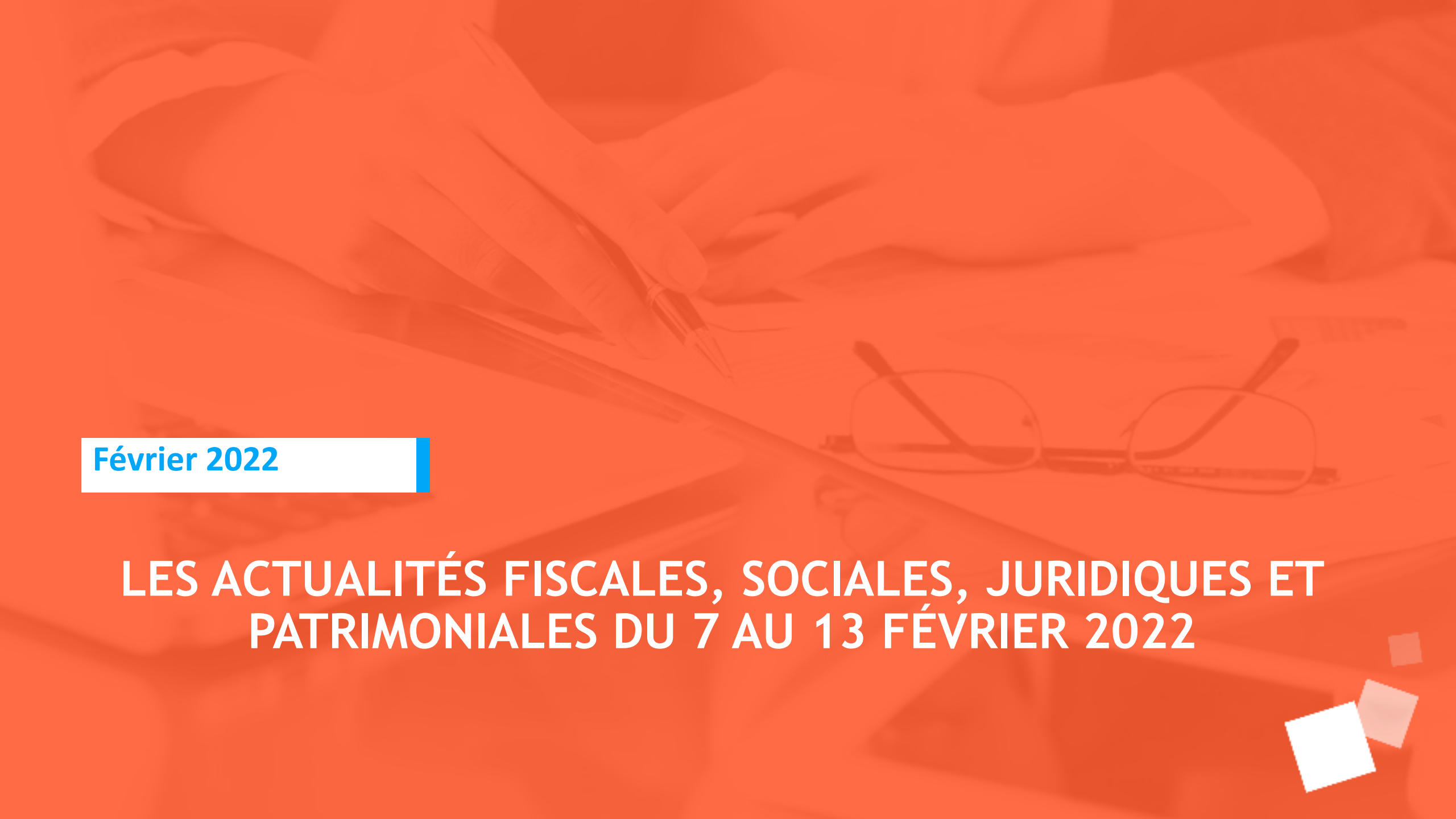


VOTRE VEILLE JURIDIQUE





Février 2022

LES ACTUALITÉS FISCALES, SOCIALES, JURIDIQUES ET PATRIMONIALES DU 7 AU 13 FÉVRIER 2022





Chapitre 1

LES ACTUALITÉS SOCIALES



Egalité professionnelle et dirigeants

- A compter du 1^{er} mars 2022, les entreprises qui emploient au moins 1 000 salariés depuis 3 ans consécutifs devront publier chaque année les écarts éventuels de représentation entre les femmes et les hommes parmi les cadres dirigeants et les membres des instances dirigeantes



Egalité professionnelle et index

- Désormais, l'ensemble des indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et aux actions mises en œuvre pour les supprimer, doivent être publiés



Obligation d'emploi des travailleurs handicapés

- La DOETH ainsi que le paiement de la contribution seront à effectuer sur la DSN d'avril 2022 (exigible le 5 ou le 16 mai 2022), au titre de l'obligation d'emploi de 2021

